

LES ACCAPAREMENTS DE TERRES

- Des actions de plaidoyer envers les gouvernements français et européens afin de pousser les gouvernements à encadrer fermement les activités des entreprises qui investissent dans les terres ou à adopter un moratoire sur toute nouvelle expansion de la production et de la consommation agrocarburants industriels. Aux côtés des mouvements sociaux de la planète, Peuples Solidaires a ainsi relayé et soutenu les revendications des populations des pays du Sud dont les terres sont menacées auprès des Nations Unies, de l'Union Européenne ou du G20.

1. Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses, 2 juin 2011, rapport de la FAO, du FIDA, du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED, du PAM, de la Banque Mondiale, de l'OMC, de l'IFPRI et de la UNHCTF
2. ILED, CIRAD, International Land Coalition, Les droits fonciers et la ruée sur les terres, 2011
3. www.dakarappel.org
4. Les Actes de ce forum, qui a réuni 350 participant-e-s les 18 et 19 avril 2009 à Montreuil, sont disponibles sur le site de Peuples Solidaires, dans la rubrique « S'informer, c'est déjà agir ».

L'ACCÈS À LA TERRE, UN ENGAGEMENT CONSTANT DE PEUPLES SOLIDAIRES

Depuis sa création dans les années 1980, Peuples Solidaires s'est saisi de la question de l'accès à la terre dans les Pays du Sud et l'a inscrite au cœur de ses préoccupations, notamment en soutenant dès cette époque les luttes des paysan-ne-s sans terre.

La création des Appels Urgents, aujourd'hui au cœur de l'action de Peuples Solidaires, date de la mobilisation de 16 militant-e-s breton-ne-s qui décident, suite à un voyage au Brésil, de lancer une campagne de lettres en France relayant les revendications d'organisations brésiliennes de travailleurs-euses et de paysan-ne-s sans terre. Dès les années 1980, l'engagement de Peuples

Solidaires dans la campagne « Le droit des Peuples à se nourrir eux-mêmes » promeut une vision du développement dans laquelle l'agriculture occupe une place centrale. Le soutien récurrent porté par la suite aux luttes des paysan-ne-s sans terre, notamment au Brésil et en Inde, se manifeste au travers de nombreux Appels Urgents. De même, Peuples Solidaire a participé à la mobilisation emblématique qui a eu lieu entre septembre 2006 et octobre 2007 en France autour de la marche pour la terre (Janadesh) organisée par Ekta Parishad, partenaire de Peuples Solidaires en Inde.

En parallèle du soutien apporté aux mobilisations locales, Peuples Solidaires a entrepris un travail d'analyse et de recherche qui l'a conduit à affirmer clairement les positions qu'elle défend en matière d'agriculture et d'alimentation :

- La promotion de la Souveraineté Alimentaire (adoption en 2006 de la Charte de la Souveraineté Alimentaire, qui reprend la définition donnée par la Via Campesina).
- La défense de l'agriculture paysanne et familiale comme seul modèle viable et durable du développement.

L'engagement en 2007 dans la campagne FaimZÉRO initiée par ActionAid International marque une nouvelle étape dans la mobilisation de Peuples Solidaires pour la défense des droits économiques, sociaux et culturels, au premier rang desquels figurent le droit à l'alimentation, le droit à la terre et aux ressources et le droit à la souveraineté alimentaire.



Malawi, 25 août 2009. Thabu Chidimba, agricultrice dans des champs irrigués entretenus par les femmes du village. © Graeme Williams/Panos/ActionAid.

Fiche produite par la Commission Souveraineté Alimentaire et Développement de Peuples Solidaires

La Commission Souveraineté Alimentaire et Développement (SAD) est une instance de la Fédération Peuples Solidaires dont les membres sont élus tous les 2 ans lors de l'Assemblée Générale de la fédération. La Commission se réunit tous les trimestres pour assurer le suivi des activités de la fédération en matière de souveraineté alimentaire et définir les orientations de la campagne FaimZÉRO concernant la souveraineté alimentaire, les questions d'accès à la terre et les futures collaborations (Forum Social Mondial de Dakar, marche Jan Satyagraha en Inde...). Ses réflexions sont nourries par les activités de la fédération et par les relations avec les partenaires nationaux et internationaux (Brésil, Burkina Faso, Inde, Philippines, Sénégal...).



« Agir pour les droits. Vaincre la pauvreté. »

Souveraineté alimentaire, dignité au travail, droits des femmes : la fédération Peuples Solidaires soutient les femmes et les hommes qui, partout dans le monde, luttent pour leurs droits économiques, sociaux et culturels. Elle rassemble 70 groupes locaux, 11 000 membres individuel-le-s et est associée au réseau international ActionAid.

Contact: Antoine Bouhey
Fédération Peuples Solidaires 2B, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil - France / Tel: (33) 1 48582185
www.peuples-solidaires.org
Maquette : sic@herbe-folle.fr / Crédits photos: Peuples Solidaires - ActionAid

PEUPLES
Solidaires

en association avec **actionaid**

AGIR POUR LES DROITS. VAINCRE LA PAUVRETÉ



Malawi, 24 août 2009. Mvratulirwa Evelyn et l'Association des agricultrices COWFA sur leurs terres irriguées © Graeme Williams/Panos/ActionAid.

Les accaparements de terres

Nouvelle menace pour l'agriculture paysanne et familiale

Depuis une trentaine d'années, le renforcement des politiques néolibérales véhiculées notamment par plusieurs organisations internationales (Banque Mondiale, FMI et OMC) a eu pour conséquence la libéralisation des marchés, notamment agricoles, censée résoudre les problèmes de pauvreté et de faim dans le monde. Or, en favorisant l'essor d'un modèle d'agriculture productiviste, ces politiques ont accéléré la déstructuration des agricultures vivrières et traditionnelles des pays du Sud, pourtant les seules à même de nourrir efficacement les populations qui ont faim. La suprématie du modèle productiviste, conjuguée aux récentes crises alimentaire, agricole, financière et économique, a de graves conséquences sur la gestion des terres cultivables, avec un phénomène d'accaparement des terres qui ne cesse de s'amplifier. Alors qu'un milliard de personnes souffrent de la faim, dont les 3/4 sont des paysan-ne-s, les États et entreprises se sont appropriés plus de 227 millions d'hectares de terres entre 2000 et 2010 pour satisfaire leurs intérêts économiques et stratégiques. Face à ce phénomène, la mobilisation se fait de plus en plus forte, avec notamment la proclamation par les mouvements sociaux en 2011 de l'Appel de Dakar contre les accaparements de terres.



La présente publication a été réalisée avec le soutien de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Peuples Solidaires et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne. Elle a été produite en partenariat avec le Réseau international sur la sécurité alimentaire (IFSN). IFSN est cofinancé par la Commission Européenne et mis en œuvre par ActionAid et 13 partenaires officiels, qui travaillent avec plus de 1 400 organisations de la société civile à travers plus de 30 pays, pour renforcer les réseaux de sécurité et de souveraineté alimentaire et assurer le droit à l'alimentation dans les pays du Sud.

LES ACCAPAREMENTS DE TERRES

LA DIMENSION NOUVELLE DU PHÉNOMÈNE DES ACCAPAREMENTS DE TERRES



Malawi, 25 août 2009. Thabu Chidimba, agricultrice dans des champs irrigués entretenus par les femmes du village. © Graeme Williams/Panos/ActionAid.

En octobre 2008, l'ONG GRAIN publie le rapport « Main basse sur les terres agricoles ». Un mois plus tard, le Financial Times révèle l'accaparement sans contrepartie financière d'1,3 millions d'hectares de terres par l'entreprise Coréenne Daewoo à Madagascar, pays dans lequel 1/3 de la population souffre de la faim. Cet exemple devient rapidement emblématique du phénomène d'accaparement des terres dans les pays du Sud et de l'Est. Le phénomène d'accaparement des terres n'est pas nouveau. Toutefois, il a pris une ampleur sans précédent ces dernières années et met en cause de nouveaux acteurs. En effet, États et fonds spéculatifs investissent désormais sur des milliers d'hectares sans aucun contrôle ni garantie pour les populations locales.

Plusieurs raisons expliquent la multiplication des accaparements de terres :

- Le récent engouement pour la production d'agrocarburants, qui représentent jusqu'à 75 % des accaparements de terres actuels.
- Les spéculations de certains investisseurs privés qui parient sur l'augmentation future des prix des terres et

LES IMPACTS NÉGATIFS DES ACCAPAREMENTS DE TERRES

Les accaparements de terres sont responsables de toute une série d'impacts négatifs, notamment sur les populations locales :

- Recul de l'agriculture paysanne et familiale, avec un impact négatif sur l'emploi agricole direct et un risque d'exode rural.
- Mépris des droits de propriété et d'usage de la terre pouvant donner lieu à des conflits et/ou mise en danger de populations vulnérables, notamment les femmes et les populations indigènes.

produits agricoles, suite aux récentes hausses de prix.

- La croissance de la population et de l'urbanisation dans certains pays, combinée à l'épuisement des ressources naturelles, entraînent leurs États à s'accaparer des terres à l'étranger pour délocaliser leur production agricole. L'objectif consiste à garantir leur sécurité alimentaire sur le long terme.
- L'inquiétude grandissante de certains pays à l'égard des réserves d'eau douce disponibles. Accaparer des terres constitue ici un moyen d'accéder à cette ressource spécifique.
- Une demande accrue de matières premières brutes spécifiques aux pays tropicaux, dont notamment les fibres et autres produits dérivés du bois.
- L'illusion de bénéfices en terme de croissance par les États cédant leurs terres.

LES AGROCARBURANTS MENACENT L'ACCÈS À LA TERRE

Présentés comme alternatives aux carburants fossiles, les agrocarburants sont en plein essor à l'échelle de la planète, alors que leur prétendue durabilité est largement remise en cause. Ce type de production est en effet synonyme de concentration foncière et de monoculture d'exportation au détriment des cultures vivrières. La politique énergétique de l'Union européenne et les investissements des entreprises européennes contribuent fortement à l'extension des agrocarburants, qui imposent une double peine aux populations du Sud : ils font augmenter le prix des matières premières agricoles (de nombreuses institutions internationales ont souligné en juin 2011 la responsabilité « substantielle » des agrocarburants dans la hausse et l'instabilité des prix de la nourriture)¹ et accaparent les terres agricoles des pays du Sud (3/4 des terres accaparées pour la production agricole le sont en vue de produire des agrocarburants)².

- Compétition accrue pour l'accès à la terre, augmentation des prix, diminution du faire-valoir indirect et difficultés d'installation pour les agriculteurs-riche du pays.
- Dégradation de la sécurité alimentaire du pays hôte ; effet d'autant moins acceptable que ces pays sont souvent préalablement confrontés à des crises alimentaires.
- Dégradation de l'environnement : déforestation, destruction d'écosystèmes, surexploitation des ressources en eau, utilisation d'engrais chimiques et toxiques, monoculture...

LES ACCAPAREMENTS DE TERRES

LE DIFFICILE ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE

Comme dans de nombreux secteurs économiques, les femmes sont au cœur des discriminations que subissent les populations rurales, en particulier concernant l'accès à la terre. En Amérique du Sud comme en Afrique, ce sont pourtant les femmes qui assurent l'essentiel de la production agricole. Mais elles subissent le poids de la coutume, des préjugés et de la domination masculine, y compris dans les organisations paysannes ou de défense des sans terre.

SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET FAMILIALE

Au nom de la justice sociale, de l'efficacité économique et de la préservation de l'environnement, il est de l'intérêt général de promouvoir et de défendre une agriculture paysanne et familiale.

Un-e paysan-ne travaillant pour son propre compte :

- **Respecte mieux l'environnement.** Parce qu'ils/elles travaillent dans leur milieu, les paysan-ne-s connaissent les spécificités climatiques, environnementales et pédologiques locales.
- **Optimise les ressources et diminue les coûts de production.** Installé-e-s à leur propre compte,

les paysan-ne-s essaient de baisser les coûts et de faire le meilleur usage des ressources naturelles renouvelables.

• **Contribue plus au développement durable.** Les paysan-ne-s gèrent souvent en circuit court les cycles biologiques des ressources (eaux, minéraux...) afin de garantir à leurs descendant-e-s le transfert de leur patrimoine.

• **Répond aux besoins alimentaires.** Alors que l'agriculture productiviste est essentiellement basée sur la monoculture, l'agriculture paysanne est extrêmement diversifiée et a d'abord pour but de nourrir les communautés proches des exploitations agricoles.

UNE RÉGULATION INTERNATIONALE À CONSTRUIRE

La lutte contre les accaparements de terres est un véritable défi pour la société civile, tant les acteurs en cause sont multiples et puissants et leurs intérêts divers (sécurité alimentaire pour les États investisseurs, nouvelles sources de profits pour les géants de l'agrobusiness, placements spéculatifs pour les groupes financiers).

Il est par conséquent indispensable que les organisations de solidarité internationale apportent leur soutien aux populations qui luttent contre ces accaparements de terres. Dans ce cadre, les mouvements sociaux réunis lors du Forum Social Mondial à Dakar en février 2011 ont adopté l'*Appel de Dakar contre les accaparements de terres*³, signé depuis par plus de 900 organisations à travers le monde. Cet Appel exige l'arrêt immédiat de tous les accaparements et l'adoption de réformes agraires et de cadres législatifs aux niveaux national et international garantissant les droits à l'alimentation et à la terre. Il a également pour objectif de faire converger les luttes contre les accaparements de terres, qu'elles soient menées localement, en direction des États et des instances internationales.

Pour Peuples Solidaires, cet engagement a notamment pris les formes suivantes ces dernières années :

- L'organisation en avril 2009 du Forum International

sur « L'accès à la terre dans le contexte de crise alimentaire, écologique, économique et financière mondiale »⁴ en partenariat avec la Confédération Paysanne, qui s'est conclu par l'adoption d'une « Charte de défense du droit des paysannes et des paysans à la terre ».

• Le soutien aux mobilisations de nos partenaires au Cameroun, en Inde, au Kenya, à Madagascar ou en Mauritanie contre des accaparements de terres à travers des Appels Urgents. Ces mobilisations communes ont par exemple permis de faire annuler un projet d'accaparement de 50 000 hectares de forêts et de terres agricoles par une compagnie italienne, où vivent plus de 20 000 personnes (Appel Urgent n°338 du 16 juin 2010).



Proclamation de l'Appel de Dakar contre les accaparements de terres lors du Forum Social Mondial de Dakar en février 2011 © Peuples Solidaires.